# RAPPORT ANUEL SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS EN HAITI 2022

# DEFENSEURS PLUS

**Collectif défendant les droits de la personne**




WWW.DEFENSEURSPLUS.ORG

# RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS EN HAÏTI

## JANVIER-DECEMBRE 2022

## REMERCIEMENTS

Le **Collectif Défenseurs Plus** adresse ses remerciements les plus sincères à tous ceux et à toutes celles qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ce rapport, spécialement aux membres de l'institution pour leurs efforts inestimables. Un grand remerciement à nos animateurs et animatrices de terrain, nos observateurs et observatrices des différentes villes de provinces qui nous ont informé durant toute l'année en vue de compléter le travail de monitoring. Et enfin, nous sommes vraiment reconnaissants aux organisations qui ont accepté de collaborer dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, particulièrement la Fondation «ZanmiTimoun », en partageant avec nous des informations pertinentes.

**Direction du Collectif Défenseurs Plus**

**Février 2023**

**Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport :**

Madoché CHERENFANT

Odelyne Georges ODEUS

Samendina L. JEAN

Kindflore BRUTUS

Lékéné Jensen DUFORT

Jemps  DÉRALUS

Wilkenson Franklyn Jr JN DENIS

Chaïna ETIENNE

Frimens Deverson DUVAL

**Sous la coordination de :** Madoché CHERENFANT

**Sous la supervision de :** Samendina L. JEAN

**Révision et correction :** Valérie Katiana PIERRE, Stéphora BIEN-AIME, Chaïna ETIENNE, Antonal MORTIME

**Publication** : Véroniquéea LAFORTUNE et Junior LOUISSAINT

## SOMMAIRE

**I. INTRODUCTION** ..... 7
**II. CONTEXTE** ..... 8
**III. METHODOLOGIE** ..... 10
**IV. DROITS CIVILS ET POLITIQUES** ..... 11
4.1. DROIT À LA VIE, À LA LIBERTE ET À LA SURETÉ DE SA PERSONNE ..... 11
4.1.1. ASSASSINATS ..... 12
4.1.2. FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME JUDICIAIRE ..... 14
4.1.4. KIDNAPPING ET SÉQUESTRATION ..... 15
4.1.5. VOLS À MAIN ARMÉE ..... 16
4.1.6. LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ..... 19
4.1.7. LIBERTÉ DE RÉUNION PACIFIQUE (MANIFESTATION) ..... 20
**V. LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS** ..... 22
*5.1.* ACCES AUX SERVICES PUBLICS ..... 23
*5.2.* DROIT À L'ÉDUCATION ..... 23
5.3. LE DROIT À L'ALIMENTATION ..... 24
*5.4.* LE DROIT À LA SANTÉ ..... 26
5.5. DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN ..... 27
**VI. DROITS HUMAINS SPECIFIQUES** ..... 28
6.1. DROITS DES ENFANTS ..... 29
6.2. DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉE ..... 31
6.3. DROIT DES FEMMES ..... 32
6.4. DROITS DES MIGRANTS ..... 32
**VII. CONCLUSION** ..... 34
**VIII. RECOMMANDATIONS** ..... 35

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

**AJUPHA :** Association des Juges de Paix Haïtiens

**ANAMAH :** Association Nationale des Magistrats Haïtiens

**APM :** Association Professionnelle des Magistrats

**BINUH :** Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti

**BSEIPH :** Bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées

**CAN :** Centre Ambulancier National

**CEP :** Conseil Électoral Provisoire

**CIDE :** Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant

**CNE :** Centre National des Équipements

**CNSA :** Conseil National de la Sécurité Alimentaire

**CSCCA :** Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif

**CSPJ :** Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire

**DCPR :** Direction de la Circulation de la Police Routière

**EMA :** École de la Magistrature Haïtienne

**EPPLS :** Entreprise Publique de Promotion de Logements Sociaux

**FAO :** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**IDH** : Indice de Développement Humain

**MAST :** Ministère des Affaires Sociales et du Travail

**MENFP :** Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

**MJSP :** Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique

**MSF :** Médecin Sans Frontières

**MSPP :** Ministère de la Santé Publique et de la Population

**MTPTC :** Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication

**OMS :** Organisation Mondiale de la Santé

**PAM :** Programme Alimentaire Mondial

**PIDCP :** Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques

**PNH** : Police Nationale d'Haïti

**PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement

**RENAMAH :** Réseau National des Magistrats Haïtiens

**STOP ACCIDENT :** Services Techniques et Opérationnels pour pallier aux accidents

**UNESCO :** Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

**UNICEF :** Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

# I. INTRODUCTION

Haïti fait partie des 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies, et elle a été parmi les 51 États fondateurs de cet organisme international dès 1945. Il va sans dire que depuis la signature de la charte des Nations Unies en 1948, Haïti a signé et ratifié de nombreux textes (internationaux, régionaux) protégeant les droits humains : des conventions, des pactes, des traités et protocoles... Entre la ratification de ces textes et leur mise en application l'écart se creuse. Et ce, depuis des décennies. Les dynamiques sociopolitique et économique ont toujours été et restent défavorables à la construction d'une société démocratique où le respect des valeurs universelles est érigé en priorité.

À l'heure actuelle, le pays connait une grave crise occasionnant des violations des droits humains de toute sorte. Depuis au moins cinq (5) ans, les organisations de la société civile dont les organisations de droits humains, certains médias nationaux et internationaux, ne cessent d'alerter l'opinion publique sur la situation chaotique que connait Haïti. Malgré ces alertes, les autorités haïtiennes restent passives, et ce n'est que récemment les États membres des Nations Unies[1] ont fait montre d'une volonté de se pencher sur la crise haïtienne en votant à l'unanimité une résolution établissant un régime de sanctions pour « réprimer la violence des gangs » ; cette résolution cible des chefs de gangs ainsi que des personnalités de l'élite économique et politique qui seraient impliquées dans le financement des groupes armés illégaux en Haïti.

Partant du principe que les droits humains constituent le fondement de l'existence et de la coexistence humaine. **Défenseurs Plus** croit nécessaire de promouvoir et défendre les valeurs universelles des droits de l'Homme, en observant activement l'évolution de ceux-ci dans le pays, du point de vue de leur mise en œuvre pour le bien-être de la population haïtienne. En ce sens, le présent rapport se portant sur la situation des droits humains durant l'année 2022 n'est qu'un effort parmi tant d'autres pour relater les violations des droits humains occasionnées par l'action et/ou l'inaction des autorités étatiques. En considérant que l'État est le premier garant du respect des droits humains.

[1] Organisation des Nations Unies, Haïti : Le Conseil de sécurité instaure un régime de sanctions pour réprimer la violence des gangs, 21 octobre 2022, [document internet], URL : *https://news.un.org/fr/story/2022/10/1129062#:~:text=Ce%20r%C3%A9gime%20de%20sanctions%20comprend,arm%C3%A9s%20et%20des%20r%C3%A9seaux%20criminels*. Consulté le 1 janvier 2022.

Ce rapport prend en compte trois (3) catégories de droits, à savoir les droits civils et politiques, en retenant le droit à la vie, à la liberté et à la sureté de sa personne, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique, et le fonctionnement du système judicaire ; les droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit à l'éducation, à la santé, à l'alimentation et celui de vivre dans un environnement sain ; enfin les droits humains spécifiques comme les droits des migrants, les droits des enfants et ceux des femmes. Enfin, la dernière partie du rapport concerne les recommandations adressées aux autorités étatiques en place en vue de redresser la situation en matière de droits humains dans le pays.

## II. CONTEXTE

La réalisation de ce rapport se fait dans un contexte très particulier. Depuis plusieurs années, les conditions d'existence des haïtiens et haïtiennes ont été empirées. L'État haïtien est aux abois. Il n'arrive plus à garantir les droits fondamentaux des citoyens et citoyennes. L'assassinat brutal du Président de la République, Monsieur Jovenel MOÏSE, dans sa résidence privée à Pèlerin 5 le 7 juillet 2021, a plongé le pays dans une crise politique et de gouvernance sans précédent. Depuis lors, le pays est dirigé par un gouvernement *de facto*, illégitime qui prend des décisions au nom de l'État haïtien, sans même prend le temps de consulter les forces vives de la nation (les partis politiques, les organisations sociales, les universités, les syndicats...).

Depuis plus de 18 mois, alors qu'il ne restait que dix (10) élus au pouvoir (au Sénat de la République), aucune balise n'a été mise en place en vue d'organiser des élections. Et, alors que le gouvernement d'Ariel HENRY progresse vers ses deux (2) ans, l'insécurité continue de semer le deuil au sein des familles haïtiennes. De plus, le kidnapping est devenu un phénomène ordinaire, car chaque jour des gens se font enlever un peu partout à travers le pays contre d'énormes rançons, pour la plupart, en dollar américain.

Des grèves et des manifestations ont éclaté un peu partout à travers le pays, pour réclamer de meilleures conditions de travail au sein des institutions étatiques ou pour demander au gouvernement de prendre ses responsabilités face à l'insécurité et changer les conditions d'existence des haïtiens/haïtiennes. Par ailleurs, bon nombre de décisions prises par le gouvernement, notamment la nomination de personnalités dans des postes clés, tels à la CSPJ et à la Cour de Cassation, sont faits en dehors des prescrits constitutionnels. En plus, ces nominations illégales et inconstitutionnelles n'ont pas permis à la justice de fonctionner.

Le gouvernement d'Ariel Henry a hérité d'une situation d'insécurité, à laquelle, comme ses prédécesseurs, il ne peut porter aucune solution. Les gangs ont continué à semer la terreur à travers le pays et se multiplient quotidiennement. La région métropolitaine est totalement encerclée par des gangs, dont ceux de Village de Dieu, de Martissant, de Fontamara, de Bas Delmas, de Canaan, de la Croix-des-Bouquets, de Tabarre, de Laboule, de Pétion-Ville etc. Dans d'autres villes également, des groupes de gangs opèrent sans crainte comme à Petite-Rivière de l'Artibonite, à Gros Morne, à Gonaïves, au Cap-Haitien, ainsi qu'à Port-de-Paix. La situation échappe tellement au contrôle des autorités haïtiennes, que le gouvernement a demandé une aide militaire devant l'ONU**,** en octobre 2020 pour combattre l'insécurité[2]. Et ce, malgré les échecs répétés des casques bleus des Nations Unies durant les 30 dernières années, suivis de contestations populaires.

De surcroît, de nombreux affrontements ont éclaté entre ces différents gangs et ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines et des déplacements massifs de la population pris entre les tirs nourris et la cruauté des groupes armés. Des personnes ont été obligées d'abandonner tout ce qu'elles avaient pour aller s'installer ailleurs. À ce titre, l'OCHA**[3]** parle de plus de 86 899 déplacés-es internes au 1er décembre 2022, seulement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Un nouveau *pays lock* occasionné par le mécontentement de la population à l'annonce d'une revue à la hausse des prix du carburant en septembre avait complètement paralysé la rentrée des classes qui était déjà dans le doute. Tous ces problèmes ont favorisé une inflation exceptionnelle qui a plongé davantage les ménages haïtiens dans la pauvreté, soit un taux d'inflation de 38,7 % au septembre 2022[4]. D'ailleurs, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) a estimé en octobre 2022 que 4,7 millions de personnes en Haïti souffrent d'une faim aiguë[5]. Et après trois (3) années sans aucun cas de choléra détecté dans le pays, on a dû faire face à une résurgence de cette maladie qui présage un lourd bilan même pour l'année 2023.

[2] Alterpresse, Le gouvernement d'Haïti sollicite une intervention militaire étrangère, Octobre 2022, [document internet], URL : https://www.alterpresse.org/spip.php?article28687, consulté le 20 décembre 2022.
[3] OCHA, décembre 2022. Session d'information pour les partenaires humanitaires.
[4] Le Nouvelliste. 38.7 %, l'inflation atteint un nouveau pic en septembre en Haïti, Novembre 2022, [document internet], URL : https://lenouvelliste.com/article/239221/387-linflation-atteint-un-nouveau-pic-en-septembre-en-haiti, consulté le 22 décembre 2022.

[5]FAO. *Des niveaux de faim catastrophiques enregistrés en Haïti pour la première fois*, Octobre 2022, [document internet], URL : https : //www.fao.org/newsroom/detail/catastrophic-hunger-levels-recorded-for-the-first-time-in-haiti/fr, consulté le 2 janvier 2022.

## III. MÉTHODOLOGIE

Ce rapport annuel sur la situation des droits humains est le fruit de la collaboration de l'équipe du **Collectif Défenseurs Plus**. En effet, nous avions opté pour une méthode participative. C'est-à-dire, les cas de violations des droits humains inclus dans ce travail illustrent les différentes thématiques sur lesquelles les membres de Défenseurs Plus ont eu à travailler durant l'année 2022, selon leurs compétences. Il est aussi le fruit de la collaboration de **Défenseurs Plus** avec des organisations partenaires qui nous ont fourni des données importantes durant toute la période couverte par ce rapport. De plus, nous avions puisé dans nos propres données qui proviennent de nos monitorings hebdomadaires dénombrant des faits et violations des droits humains. Par ailleurs, nous avions également consulté des rapports d'autres organisations de la société civile et institutions étatiques.

Pour compléter la cueillette et l'analyse des données relatives aux violations des droits humains dans le pays au cours de l'année 2022, l'équipe du **Collectif Défenseurs Plus** avait consulté minutieusement la constitution du pays et des lois nationales garantissant la protection des droits humains. Des conventions, pactes et déclarations ont été également consultés dans le cadre de ce rapport. Nous avions fait une analyse comparative par rapport aux informations collectées l'année dernière pour la même période.

# IV. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

En Haïti, les droits civils et politiques sont protégés par la Constitution haïtienne, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention Américaine des Droits de l'Homme. Ils sont entre autres : le droit à la vie et à la sûreté de sa personne ; les droits démocratiques comme le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté d'association, de participer dans les affaires politiques, de manifester démocratiquement ; le droit à un procès équitable. Normalement, il convient aux autorités des trois (3) pouvoirs de l'État de prendre des dispositions adéquates et d'assumer leurs responsabilités pour la garantie de ces droits.

Durant l'année 2022, marquée par l'absence des acteurs des trois (3) pouvoirs étatiques, les droits civils et politiques ont été complètement affectés. Nous avons pu observer certaines violations de ces droits, que nous présentons dans les points qui suivent.

## 4.1. DROIT À LA VIE, À LA LIBERTÉ ET À LA SURETÉ DE LA PERSONNE

Si l'on tient compte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme[6], L'État haïtien a l'impérieuse obligation de procurer à chaque individu les conditions nécessaires afin qu'il jouisse pleinement de leur droit à la vie, en leur garantissant notamment la protection de ses libertés fondamentales. En ce sens, la volonté de l'État haïtien doit manifester, tant par un cadre juridique que par la mise en œuvre de moyens efficaces permettant la jouissance de ces droits.

Nous tenons à rappeler que l'une des fonctions élémentaires de tout État, c'est d'assurer la sécurité des personnes vivant sur son territoire. D'ailleurs, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a réaffirmé ce droit dans son article 3 en stipulant que : « ***Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne***.» Ce qui est repris dans la Constitution Haïtienne[7] de 1987 en son article 19 qui fait obligation à l'État de garantir le droit à la vie à tous les citoyens sans distinction. D'après nos constats, ces droits sont loin d'être garantis. La vie des Haïtiens et Haïtiennes, ainsi que d'autres personnes vivant sur le territoire national, n'est en aucune façon protégée. Les assassinats, les mauvaises conditions de détention des prisonniers, prisonnières, sont entre autres des facteurs ayant causé beaucoup de pertes en vie humaine. Le contrôle du territoire échappe de plus en plus aux autorités étatiques. Les gangs, en plus de semer la terreur, servent parfois à amorcer les conflits dans les lieux qu'ils contrôlent en servant de juges et de bourreaux.

[6]Voir l'article 3 de Charte Internationale des Droits de l'Homme. Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Adoptée et proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 217A(III) du 10 décembre 1948

[7]Parlement haïtien, *Constitution de la République d'Haïti*, Port-au-Prince, Presses Nationales, 1987.

D'un côté, l'institution policière est impuissante face aux groupes armés et n'arrive pas à établir un climat de sécurité dans le pays, pour pouvoir garantir la circulation des personnes sur le territoire, sans aucun risque de se faire enlever ou tuer par les gangs. D'un autre côté, les instances judiciaires n'agissent pas contre l'impunité. De ce fait, les cas d'assassinats, d'enlèvements et de vols à main armée, continuent d'avoir lieu dans tous les départements du pays.

### 4.1.1. ASSASSINATS

Le droit à la vie est l'un des droits fondamentaux pour chaque personne humaine. À côté de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Constitution haïtienne qui prend en compte ce droit, il y a l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966 stipulant que « *le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit doit être protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie*[8] ». Pourtant, en Haïti la vie de chaque personne est constamment menacée. Les gens sont souvent en proie à l'insécurité. Nul n'est épargné. Du simple citoyen aux hommes/femmes d'affaires ou hommes/femmes politiques.

Tout au long de l'année 2022, les assassinats et les meurtres ont été monnaie courante. Dès le début du mois de janvier, **une quarantaine** cas d'assassinats a été recensée[9]. Les massacres ont été aussi répétitifs. Entre le 24 avril et le 6 mai, les affrontements entre gangs armés ont fait au moins 188 morts et plus de 16 000 déplacés dans la capitale qui compte près de 3 millions d'habitants[10]. Le 8 juillet 2022, lors des affrontements entre les gangs armés opérant dans la commune de Cité-Soleil, il y a eu des centaines de morts et plusieurs milliers de déplacés. Selon les Nations Unies[11], entre le 8 et le 17 juillet 2022, plus de 471 personnes ont été tuées, blessées ou portées disparues. Environ 3 000 personnes ont fui leur domicile, dont des centaines d'enfants non accompagnés, tandis qu'au moins 140 maisons ont été détruites ou incendiées. Rappelons aussi l'assassinat crapuleux de trois (3) personnes d'une même famille : Josette Fils Desanclos, Sarahdjie Desanclos

[8] Pacte International relatif aux droits civils et politiques. Adopte et ouvert à la signature, à la ratification et à l'adhésion par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2200A(XXI) du 16 décembre 1966.Entree en vigueur le 23 mars 1976.

[9] Bilan du monitoring du mois de janvier 2022 de Défenseurs Plus.

[10] International Crisis Group, *De nouvelles lignes de bataille déchirent Haïti sur fond d'impasse politique, 27 juillet 2022,* [document internet], URL : https://www.crisisgroup.org/fr/latin-america-caribbean/haiti/new-gang-battle-lines-scar-haiti-political-deadlock-persists, consulté le 22 septembre2022.

[11]Le National, *La situation des déplaces de cite-soleil, 2 août 2022,* [document internet], URL : https://www.lenational.org/post_article.php?pol=2453, consulté le 26 décembre 2022.

et Sherwood Sondjie Desenclos (une mère et ses deux filles), qui ont été tuées puis brûlées à Croix-des-Bouquets, le samedi 20 août 2022.

Le 21 octobre 2022, au moins 11 personnes ont été assassinées par des individus lourdement armés à Bon-Repos circulant à bord d'un véhicule[12]. Nous avons également pour exemple l'assassinat de Eric Jean Baptiste, le 28 octobre 2022 à Laboule 12 en entrant chez lui. Des bandits armés ont assassiné, dans la matinée du lundi 7 novembre 2022, une dizaine de personnes, et plusieurs autres ont été portées disparues, à la 4e section communale Procy dans la commune de Carrefour, non loin de Laboule 12[13]. Une autre source a parlé d'environs 17 cadavres ce jour-là. Le 9 novembre 2022, une quinzaine de morts ont été enregistrés, dans des affrontements entre les gangs de Jean Denis et de Savien dans le département de l'Artibonite[14].

Le mardi 29 novembre 2022, des bandits lourdement armés ont massacré au moins 15 personnes dans la commune de Cabaret[15]. La situation est devenue de plus en plus difficile à vivre. Le directeur de l'Académie nationale de police, Rigaud Harrington, a été également enregistré dans la longue liste des personnes assassinées durant l'année 2022, il a été tué sur la Route de Frères, le 25 novembre 2022. Une dame, connue sous le nom de Maribo, a connu toutes les peines du monde des mains d'individus armés. Kidnappée et violée, elle a été par la suite tuée et décapitée par des hommes armés à Canaan le 29 décembre 2022. Parallèlement, près de dix (10) journalistes et une soixantaine de policiers ont été assassinés pendant l'année. Tant et tant d'autres cas ont été signalés par les médias et les autres organismes des droits humains. Les citoyens et citoyennes veulent avoir entre autres un climat sécuritaire pour vivre dans leur pays. Ce qui leur est refusé ces dernières années. **Défenseurs Plus a enregistré plus de 1800 cas d'assassinats pour l'année 2022[16].**

[12] Netalkole, *Au moins 11 citoyens tues à Bon-repos ce vendredi après-midi*, 21 octobre 2022, [document internet], URL : https://netalkolemedia.com/au-moins-cinq-citoyens-tues-a-bon-repos-ce-vendredi-apres-midi/, consulté le novembre 2022.

[13] Centre infos, Haïti : *tuerie à Procy, une dizaine de personnes assassinées. 8 novembre 2022*, [document internet, URL : https://centreinfos.com/article/a-la-une/haiti-tuerie-a-procy-une-dizaine-de-personnes-assassinees/851, consulté le 1 janvier 2022.

[14] Centre Infos, Artibonite : une quinzaine de personnes tuées dans des affrontements entre gangs a Petite-Rivière [Document internet], URL » : https://centreinfos.com/article/a-la-une/haiti-au-moins-15-personnes-massacrees-a-cabaret/899, consulte le 16 décembre 2022.

**[15]** Centre infos, *Haïti :* au moins 15 personnes massacrées à cabaret, [document internet], URL » : https://centreinfos.com/article/a-la-une/haiti-au-moins-15-personnes-massacrees-a-cabaret/899, consulte le 16 décembre 2022.

[16] Chiffre tiré des monitorings de Défenseurs Plus pour l'année 2022.

À travers ces faits, on peut dire que l'insécurité bat son plein dans le pays, les gangs sont en train d'étendre leur contrôle sur plusieurs zones du pays. C'est comme s'ils possédaient le droit de vie ou de mort sur toute la population. Et le gouvernement ne semble pas en mesure de prendre des mesures adéquates pour pallier cette situation.

### 4.1.2. FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME JUDICIAIRE

À l'image du pays en général, le système judiciaire haïtien n'a pas connu une année couronnée de gloire. Les faits observés prouvent qu'Haïti a une justice qui périclite et peine à accomplir sa vraie mission. La détention préventive prolongée ou abusive, la lenteur dans les prises de décisions, le manque de moyens disponibles et la corruption constituent les défis auxquels fait face le système judiciaire en Haïti. Des dossiers de justice n'ont pas été traités avec célérité. Prenons l'exemple de l'assassinat de Me Dorval, d'Antoinette Duclair et les journalistes Diego Charles et Romélo Vilsaint, des différents massacres : ceux de l'homme d'affaires et secrétaire général du parti politique RDNP, Eric Jean Baptiste, de l'inspecteur de police, Réginald Laleau, les Desenclos sauvagement assassinés à la Croix-des-Bouquets, et autres dossiers d'infractions différentes qui sont restés sans suivis.

En moins d'une année, les juges d'instruction Mathieu Chanlatte, Garry Orélien, Chavannes Étienne, Merlan Belabre et le dernier en date, Walter Wesser Voltaire, ont été désignés pour instruire l'affaire du feu Président Jovenel Moïse, abattu chez lui le 7 juillet 2021 par un comando armé. Par conséquent, **Défenseurs Plus** observe qu'aucune avancée significative n'a été enregistrée au niveau national dans l'enquête judiciaire sur cet assassinat crapuleux. De plus, les droits aux garanties judiciaires des 42 personnes incarcérées dans le cadre de cet assassinat sont foulés au pied, comme les personnes se trouvant dans le système carcéral haïtien.

Malgré la nomination du juge Jean Joseph Lebrun à la présidence de la cour de Cassation, par le premier ministre Ariel Henry, l'instance suprême n'a pas été fonctionnelle. Cette nomination a suscité pas mal de questionnement au sein de la société, sur la légalité d'une telle décision.

Le parquet du Tribunal de première instance de la Croix-des-Bouquets a été la cible d'une attaque, vandalisé et partiellement incendié dans la nuit du lundi 25 au 26 juillet 2022, par des hommes armés du gang 400 mawozo, en représailles à une importante opération policière menée par la police un jour avant. Un nombre indéterminé de documents et dossiers importants ont été détruits par le feu ou ont été emportés. Face à l'incapacité des autorités à résoudre le problème de l'insécurité, le Tribunal de Première Instance de la Croix-des-Bouquets a été transféré à la Bibliothèque

Municipale de Tabarre, et le Tribunal de première instance (TPI) de Port-au-Prince, au tribunal de paix de la section sud, à la rue d'Ennery par décision du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), qui lui-même, a été installé en dehors de la loi.

Le système carcéral est saturé en Haïti, le taux d'occupation dans les quatre (4) prisons principales est de 401% soit quatre fois leur capacité. Les détenus (es) ne disposent donc que de 0,24m$^2$ d'espace[17]. La nourriture, les soins médicaux se font de plus en plus rares. **Pas moins de 90 détenus ont trouvé la mort durant cette année**, selon un article publié par le Bureau Intégré des Nations Unis en Haïti en date du 10 août 2022.

En effet, le défi d'accès à la justice demeure dans toutes les juridictions du pays. Nous avons enregistré plusieurs cas de dénonciation à l'encontre des juridictions de Jérémie, des Gonaïves, des Cayes, de Mirebalais, où les justiciables se plaignent des acteurs du système qui priorisent le favoritisme et la corruption. Les espaces des palais de justice deviennent des espaces de marchandage pour certains hommes d'affaires et politiciens de mauvaises intentions.

### 4.1.4. KIDNAPPING ET SÉQUESTRATION

L'année 2022 n'a pas été facile pour les citoyens et citoyennes en Haïti. Ils/elles ont connu une année de guerre entre gangs armés rivaux, de massacres sur la population et plus encore une année marquée par le kidnapping et la séquestration. Ces derniers ne cessent d'appauvrir les familles. Certaines fois, les kidnappeurs tuent leurs victimes, ce qui endeuille les familles davantage. Le kidnapping passe de nos jours au sein de la société comme un fait divers tant il est répétitif. Chaque jour, des personnes se font enlevées. Qu'il s'agit d'hommes d'affaires ou d'hommes politiques, de policiers, de simples citoyens et citoyennes aux plus hauts fonctionnaires de l'Etat, de chauffeurs ou de passagers/passagères, de médecins ou d'infirmières, ou encore d'étudiants et étudiantes et même des enfants dont un enfant de 6 ans qui a recouvré sa liberté après 20 jours de séquestration, et ce par son propre frère[18]. Il y eut le cas aussi où un enfant de 8 ans dont le nom est Bryan Jeffrey a été enlevé puis assassiné par ses ravisseurs au mois d'octobre 2022. Personne n'est épargné de ce phénomène qui gangrène notre société.

[17] https://netalkolemedia.com/le-systeme-carceral-en-haiti-est-sature-le-dernier-cri-de-binuh-sur-la-situation-des-prisons-en-haiti/

[18] Monitoring de Défenseurs Plus

Le nombre de kidnapping pour l'année 2022 a atteint un tel niveau qu'au bout des cinq (5) premiers mois, un rapport[19] présenté par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres au Conseil de sécurité a fait état d'environ 540 cas d'enlèvement du 1er Janvier au 31 mai 2022. Depuis, ces chiffres ne cessent d'augmenter. Le bilan présenté par le BINUH, fait état de plus 1 000 personnes ont été enlevés durant l'année. La PNH a pour sa part enregistré 1 359 victimes (dont 294 femmes et 23 filles) en 2022, contre 664 en 2021[20]. **De même, au niveau de Défenseurs Plus, nous avons enregistrés plus de 1 200 cas d'enlèvements.**

De fait, les autorités demeurent silencieuses face aux détresses de la population qui se trouve décapitalisée à cause de ce phénomène récurrent. La Police Nationale d'Haïti (PNH) n'arrive pas à stopper le kidnapping malgré son effort. Toutefois, cette institution est et reste l'espoir de la population pour éradiquer le phénomène d'enlèvement dans le pays.

### 4.1.5. VOLS À MAIN ARMÉE

Durant l'année 2022, les bandits armés n'ont cessé de commettre des braquages sur plusieurs routes dont ils ont le contrôle. À Bicentenaire, les gangs occupant cette zone ont détourné plusieurs camions transportant des marchandises**.** Dans l'après-midi du lundi 4 juillet 2022, des hommes armés ont accaparé un camion transportant des motocyclettes, ce que rapportent des passagers et passagères qui assistaient à une partie de la scène. Des échanges de tirs ont eu lieu entre les agents de sécurité du parlement qui ont vu la scène. Le jeudi 14 juillet, l'Association des Entrepreneurs de Saint Marc a déploré dans une note, l'inaction des autorités policières contre des gangs de Canaan, (quartier situé au Nord de Port-au-Prince) qui rançonnaient sur la route nationale No 1. Ces individus armés détournent des camions de marchandises, tirent sur des véhicules de transport en commun, enlèvent et tuent des paisibles citoyens. Dans l'intervalle, des policiers réclament de l'argent pour accompagner les convois de marchandises traversant le quartier de Canaan, selon des témoignages reçus par **Défenseurs Plus**. Au cours de la journée du vendredi 10 juin 2022, un

[19] *Le Nouvelliste,* 2022 : *Bilan catastrophique en matière de droits humains en Haïti*, 27 décembre 2022, [document internet], *URL :* https://lenouvelliste.com/article/239742/2022-bilan-catastrophique-en-matiere-de-droits-humains-en-haiticonsulté le 2 janvier 2022.

[20] Organisation des Nations Unies en Haïti (BINUH), Rapport du Secrétaire général, janvier 17 janvier 2023, lien de téléchargement : file:///C:/Users/Antonal%20Mortim%C3%A9/Downloads/rapport_du_sg_de_lonu_sur_binuh_-_17_janvier_2023%20(1).pdf

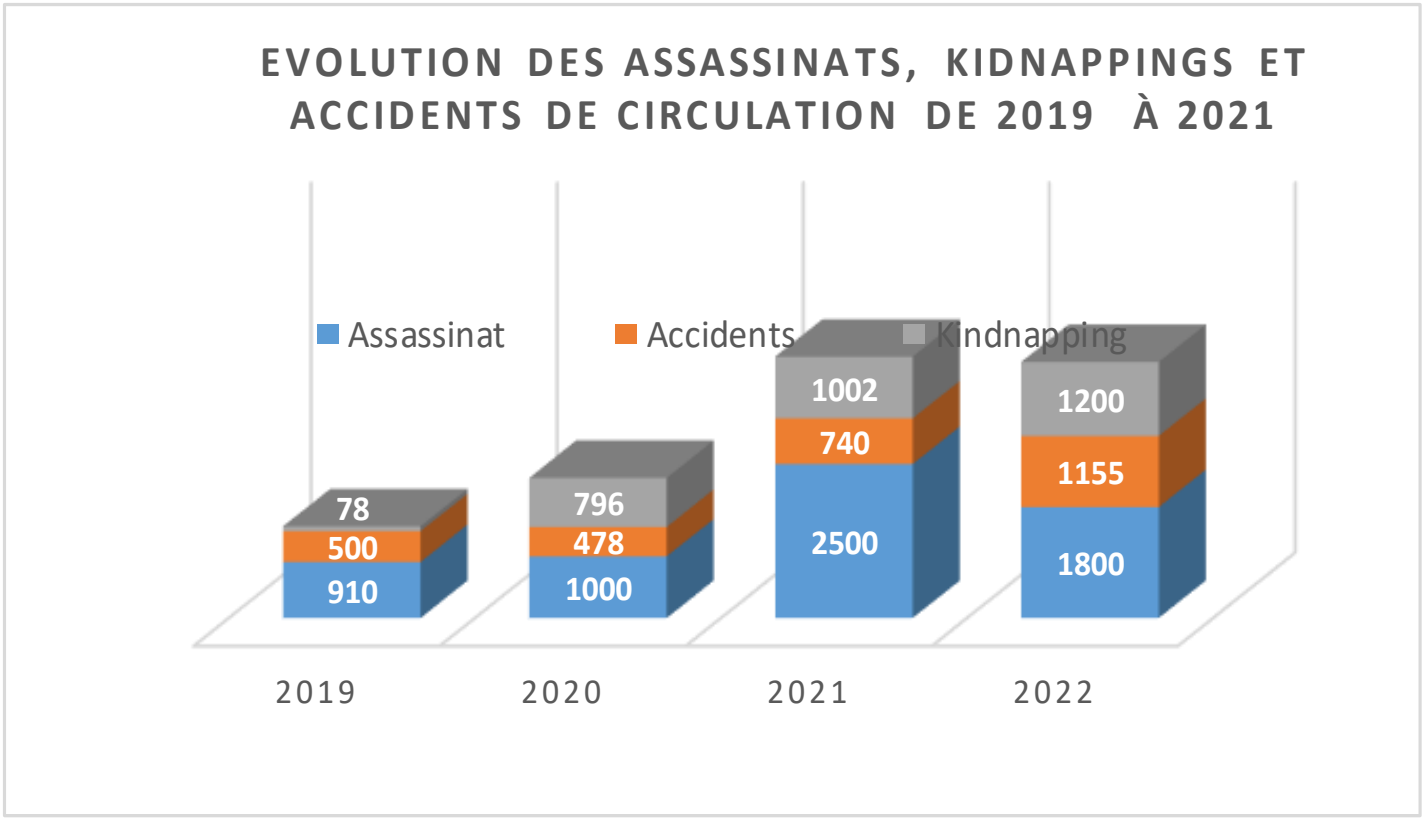
groupe de bandits armés ont envahi le palais de justice de Port-au-Prince, pour piller des pièces à conviction et corps du délit, sous le regard impuissant de nos dirigeants.

### 4.1.6. ACCIDENTS ROUTIERS

La sécurité routière relève du droit à la sécurité des personnes. Elle compte donc parmi les droits fondamentaux et constitutionnels auxquels les haïtiens et haïtiennes ont droit. Chaque année, les blessés et les morts causés par les accidents de circulation se comptent par centaines. Le bilan économique, social, et humain est considérable. Cela dit, le pays observe une augmentation accrue de l'insécurité routière, résultat de l'inexistence ou de l'inefficacité des politiques préventives des six (6) institutions impliquées dans la gestion de ce risque, à savoir, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC), le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), la Direction de la Circulation de la Police Routière (DCPR), la Croix rouge haïtienne, le Centre Ambulancier National (CAN) et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).

Ces institutions qui sont censées être responsables des normes et de la qualité des routes, de la règlementation du transport et de la réponse aux urgences liées aux accidents, sont pratiquement dysfonctionnelles. Pour l'année 2022, Stop accidents a enregistré 5234 victimes dont 641 morts dans 1155 accidents de la circulation au cours de l'année 2022[21].

[21]Vant Bèf Info, *641 personnes tuées dans 1155 accidents en 2022 selon Stop Accidents*, [document internet], URL : https://vantbefinfo.com/641-personnes-tuees-dans-1155-accidents-en-2022-selon-stopaccidents/#:~:text=L'Organisation%20Stop%20Accidents%20informe,avec%20plus%20de%20900%20victimes.Consulté le 15 janvier 2023.




**Sources** : les chiffres concernant les accidents de circulation proviennent des rapports de STOP Accident, tandis que pour les assassinats et les kidnappings, ils sont tirés des monitorings annuels de Défenseurs Plus. De plus, il faut préciser que certains chiffres sont approximatifs.

## 4.2. LA LIBERTE D'EXPRESSION

La liberté d'expression requiert des conditions favorables pour répandre des informations, des opinions sans être exposé à des contraintes ou autres formes de restrictions liberticides. Durant l'année 2022, plusieurs travailleurs de la presse comme bien d'autres citoyens-nes ont été menacés, arrêtés, attaqués, ou violentés par les forces de l'ordre. Mis à part les forces de l'ordre, certains journalistes sont aussi victimes d'intimidations par de simples citoyens ou d'actions criminelles de gangs armés et des hommes politiques haineux du travail de la presse[22].

Près d'une dizaine de journalistes ont été assassinés au cours de l'année 2022. Une liste non exhaustive donnera une idée[23] : Wilguens Louissaint et Amady John Wesley de Radio Écoute FM, le 6 janvier 2022 ; le photojournaliste Maxihen Lazarre de Rois des infos, le 23 février 2022 ; Frantzsen Charles de FS NEWS et Tayson Lartigue, le 11 septembre ; Tess Garry de la Radio Lebon FM, le 24 octobre ; le journaliste Romelson Vilsaint, le 30 octobre ; le journaliste Fritz Dorilas, le 5 novembre et Franklin Tamar de la Radio Solidarité, le 18 décembre.

Il faut rappeler aussi des tentatives d'assassinats et d'intimidations sur plusieurs journalistes. Notamment, Roberson Alphonse du quotidien Le Nouvelliste, de la chaîne de télévision Télé 20 et la station de radio Magik 9, qui a été victime d'une tentative d'assassinat le 25 octobre, où sa voiture a été criblée de balles ; l'arrestation et la mise en garde à vue du journaliste Robest Dimanche de Radio Zénith Fm, au commissariat de Delmas 33, le 30 Octobre 2022[24].

[22] *Loop, le journaliste tamar franklin tue par des individus armés, décembre 2022, [en ligne], URL :* https://haiti.loopnews.com/content/le-journaliste-culturel-tamar-franklin-tue-par-des-bandits-armes. Consulte le 30 décembre 2022.

[24] REPORTER SANS FRONTIERES, *Rsf dénonce les meurtres à répétition de journalistes à Haïti, dimanche 30 octobre,* [document internet], URL : https://rsf.org/fr/rsf-d%c3%a9nonce-les-meurtres-%c3%a0-r%c3%a9p%c3%a9tition-de-journalistes-%c3%a0-ha%c3%afti, consulté le 30 octobre.

## 4.3. LIBERTÉ DE RÉUNION PACIFIQUE (MANIFESTATION)

L'année 2022 a été marquée par de multiples mouvements de protestations et de manifestations de rues occasionnés par la question de l'insécurité, notamment l'expansion des gangs ; la question du salaire minimum ; la décision du gouvernement d'Ariel Henry d'augmenter les prix des produits pétroliers… À plusieurs reprises, les activités ont été paralysées.



Crédit photo : Laurent Eugène

Cependant, les manifestations sont souvent dispersées à l'aide de gaz lacrymogènes et la population est constamment victimes de brutalités policières. Les 17 et 23 février 2022 à Port-au-Prince, des milliers de manifestants-tes se sont rassemblés autour du Parc industriel de Sonapi, de manière pacifique afin de réclamer un salaire minimum plus élevé. Mais la police a ouvert le feu sur ces derniers, plus d'une vingtaine d'ouvriers et ouvrières sont sortis-es victimes.

Du début du mois d'août jusqu'à la fin du mois d'octobre 2022, le pays a connu des tensions causées par des manifestations à répétition. Les protestataires obstruent les voies publiques avec des barricades ou des pneus enflammés. Sur presque toute l'étendue du territoire c'était la panique et l'incertitude. Le mardi 29 mars, pour une troisième journée de protestation aux Cayes, des milliers de cayens-nes sont descendus-es dans les rues pour manifester contre l'insécurité, les enlèvements en particulier.

Les manifestants ont envahi la piste de l'aéroport Antoine Simon, puis l'ont vandalisé avant de brûler un petit avion « Piper Navajo Chieftain ». Toujours dans le Sud du pays, le mardi 23 août 2022 dans la ville des Cayes, une journée de protestation s'est terminée dans le sang. Trois (3) personnes sont mortes[25]. Le lundi 29 et le mardi 30 août 2022, la ville de Petit-Goâve a connu deux

[25]Exode news, *les 7 et 8 avril, les habitants du sud vont encore dénoncer le blocage de Martissant.* [document internet], *URL :* https://exodenews.com/article/deux-journees-de-manifestations-sont-prevues-pour-la-fin-de-cette-semaine-dans-la-ville-des-cayes-le-7-et-le-8-avril-plusieurs-secteurs-de-la-ville-des-cayes-annoncent-qu-ils-vont-regagner-les-rues-pour-exiger-au-gouvernement-de-debloquer-la-route-de-martissant/societe/2319, consulté le 5 juin 2022.

(2) journées de mobilisation. La population a maintenu la protestation contre l'insécurité, la rareté de carburant dans les stations d'essence et la cherté de la vie. La brutalité policière a occasionné plus de deux (2) morts et plusieurs blessés[26].

Le vendredi 18 novembre 2022, qui marque le 219e anniversaire de la bataille de Vertières (18 novembre 1803), les haïtiens-nes ont manifesté dans les rues de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion ville, du Cap-Haïtien et des Gonaïves pour ne citer que celles-là, pour réclamer de meilleures conditions de vie[27].

Le premier ministre Ariel Henry s'est adressé à la nation les 11 et 18 septembre. Ses communications ont occasionné des vagues protestations. En effet, durant deux (2) semaines, les rues de la capitale et celles des villes de provinces ont été la scène d'expression de manifestations populaires : des rues bloquées, de pneus enflammés, des pillages dans les villes de Jérémie, des Cayes, des Gonaïves, de St Marc, de Hinche, entre autres… Défenseurs Plus[28] a observé une agressivité des forces de l'ordre lors des différentes manifestations populaires. Cette situation a causé la mort d'environ dix (10) personnes dans les différentes régions du pays dont le jeune Widley Veron, le deuxième lauréat national des derniers examens d'État, assassiné sauvagement sur la route de l'aéroport le jeudi 15 septembre 2022. De plus, il y a eu des cas de victimes par balles réelles et en caoutchouc ou à armes blanches dans les manifestations de Port-au-Prince, des Cayes, des Gonaïves et de Jacmel.

[26]Haïti Libre, *Violente manifestation au Cayes, plusieurs victimes, un avion incendie. 30 mars 2022*, [document internet], *URL :* https://www.haitilibre.com/article-36301-haiti-flash-violente-manifestation-au-cayes-plusieurs-victimes-un-avion-incendie.html, consulté le 22 décembre 2022.

[27] **A**lter presse, *Haïti : manifestation antigouvernementale a p-au-p et au Cap-Haïtien, à l'occasion du 18 novembre. novembre 2022, [document internet], URL :* https://www.alterpresse.org/spip.php?article28821, consulté le 23 décembre 2022

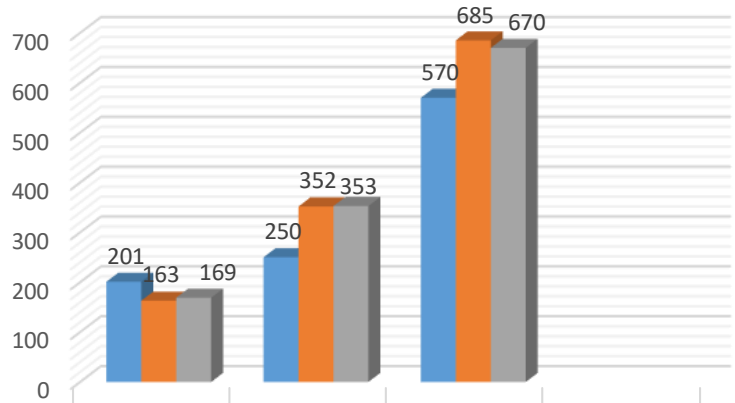
[28]Voir la note de Défenseurs Plus, *Le collectif Défenseurs Plus salue les dernières protestations populaires et appelle à la concertation pour une solution durable à la crise sociopolitique haïtienne***.** Publié le 23 septembre 2022, [document internet], URL :https://defenseursplus.org/le-collectif-defenseurs-plus-salue-les-dernieres-protestations-populaires-et-appelle-a-la-concertation-pour-une-solution-durable-a-la-crise-sociopolitique-haitienne/.

[28]Haïti-migration : Rapatriement massif des haïtiens pour le mois de septembre 2022 - NetAlKole Media - Restez connectés aux actualités.

# IV. LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Les droits économiques, sociaux et culturels peuvent être conçus comme des droits inhérents au bon fonctionnement de l'être humain en société. Étant dans le champ juridique, ces droits trouvent leur codification principalement dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Constitution haïtienne, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dans d'autres conventions internationales. En Haïti, l'on constate une banalisation systématique de ces droits. En effet, l'un des marqueurs (indicateurs) pouvant traduire cette réalité est l'indice de développement humain du pays où Haïti est classé 163e sur 191 pays selon le dernier rapport du programme des Nations Unies pour le développement. Sur le plan intrinsèquement économique, le pays connait une inflation annualisée de 38,7%, selon le dernier rapport de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique[29]. À côté de tout cela, il convient de faire mention de la résurgence du choléra dans le pays, de la difficile réouverture des classes et les conséquences liées aux guerres des gangs dont les déplacés tant internes qu'externes. Bref, tous les indicateurs liés au respect des droits économiques, sociaux et culturels pour l'année 2022 sont en état d'alerte ou catastrophique.

Tableau présentant l'évolution des prix des produits pétroliers en 2020 et 2022




| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|
| Gazoline | 201 | 250 | 570 |
| Kérozène | 163 | 352 | 685 |
| Gasoil | 169 | 353 | 670 |

Gazoline Kérozène Gasoil

[29] Institut haïtien de statistique et d'informatique, *Les comptes économiques en 2022, Décembre 2022, Direction des statistiques économiques, p.6.La version électronique du rapport est disponible sur le site web de l'institution.*

## *5.1.* ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'amélioration des services publics constitue un défi pour Haïti. L'accès aux services publics est un droit fondamental garantit par la Constitution et les lois du pays. Les services publics sont des activités qui répondent à l'exigence de l'intérêt général. En 2022, ceux-ci sont restés dans un état critique, en témoigne la série de grèves dans le plus grand hôpital public (HUEH), des enseignants des écoles publiques, le *pays lock*, les difficultés dans l'obtention d'un passeport et le poids des formalités de douanes pour les marchandises importées ect… En Haïti, environ la majorité de la population se plaint régulièrement du manquement et de la lenteur des services publics. Et l'année 2022 n'est pas une exception. Dans le rapport de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique, on note que les services de base, renfermant essentiellement la production et la distribution d'électricité et d'eau, ont connu une contraction. Le rapport mentionne ce qui suit : « *Après avoir subi une contraction de 16,4% en 2021, la valeur ajoutée de la sous-branche distribution d'électricité s'est détériorée davantage avec l'accumulation de seulement 2,6 milliards de gourdes en valeur constante réalisée en 2022, contre 3,2 milliards en 2021, soit une baisse de 19,3%.* » le rapport poursuit : « *En réalisant 20,6 millions de mètres cubes d'eau en 2022, la production des sites de forage a enregistré une diminution de 5,3% par rapport à l'année 2021 où elle avait atteint 21,8 millions de mètres cubes*[30]. »

En outre, la population a eu du mal à compter sur les institutions publiques, qui le plus souvent, donnent accès à ceux et celles qui peuvent payer un montant qui va au-delà des tarifs des services publics. Aucun contrôle n'est exercé, ce qui autorise certains employés des institutions publiques, à ne pas desservir la population à un niveau égal.

## 5.2. DROIT À L'ÉDUCATION

Haïti, étant signataire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention relative aux droits de l'Enfant, a l'impérieuse obligation de garantir le droit à l'éducation pour tous et toutes. En effet, l'année 2022 en matière de garantie au droit à l'éducation, a été catastrophique. À côté des



Crédit photo : Laurent Eugène

[30] Institut haïtien de statistique et d'informatique, *op.cit., p.11.*

problèmes structurels tels que les problèmes d'ajustement de salaire et de nomination des professeurs, la qualité de l'enseignement, le système éducatif haïtien a connu des problèmes majeurs au cours de l'année 2022. Donc, nous relevons trois (3) de ces problèmes.

D'abord, à la suite du tremblement de terre du 14 août 2021 touchant les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes, sur les 896 écoles détruites ou endommagées, seulement 233 soit 26% ont pu trouver un partenaire d'aide à leur reconstruction selon un rapport de l'OCHA[31]. Jusqu'à lors, plusieurs de ces écoles sont sous des tentes dans des situations très inappropriées. Ensuite, face à la situation de terreur dans certaines zones, notamment dans la capitale, plusieurs écoles ont dû, soit se relocaliser ou dans d'autres cas fermer leurs portes. Selon un rapport du MENFP[32], 772 écoles ont été abandonnées à Croix-des-Bouquets, 446 à Tabarre, 274 à Cité Soleil et 200 à Martissant, Fontamara, Centre-ville et au bas de Delmas, ou encore dans les zones de Pernier et Torcel. Cette situation ne fut pas sans conséquence sur la réalisation des examens officiels. Plusieurs sièges d'examens ont dû renvoyer l'épreuve à des dates ultérieures ou transférer dans d'autres espaces, la veille de l'examen.

Enfin, annoncée pour le 5 septembre puis renvoyée au 3 octobre, la rentrée des classes pour l'année académique 2022-2023 reste encore dans l'impasse même pour le MENFP, car celui-ci n'est pas en mesure de confirmer le pourcentage des écoles ouvertes sur le territoire national. Une école qui devrait être républicaine est morcelée en école de classe sociale : certaines ont fonctionné sur des plateformes numériques alors que d'autres n'ont fonctionné que jusqu'à la fin du mois de novembre ou de décembre, ou encore d'autres sont encore fermées jusqu'à lors. Bref, « une école qui marche à petit pas », comme a déclaré le ministre de l'éducation nationale.

## 5.3. LE DROIT À L'ALIMENTATION



Crédit photo : Internet

Comme tous les droits fondamentaux, le droit à l'alimentation en Haïti est constamment violé. C'est l'injustice sociale et la misère qui servent de marque fabrique dans le pays. Les gens des quartiers défavorisés et ceux des provinces sont

[31] https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti/document/ha%C3%AFti-strat%C3%A9gie-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-au-s%C3%A9isme-du-14-ao%C3%BBt-2021-f%C3%A9vrier#:~:text=En%20d%C3%A9cembre%202021%2C%20sur%20les,assurer%20la%20scolarisation%20des%20enfants.

[32] https://www.unicef.org/haiti/communiqu%C3%A9s-de-presse/ha%C3%AFti-la-violence-des-gangs-pousse-un-demi-million-denfants-hors-de-l%C3%A9cole

exclus de la société. Une réalité d'hier qui continue jusqu'au présent moment en Haïti. Les autorités du pouvoir n'ont manifesté aucune volonté d'éradiquer cette injustice. L'augmentation des prix des produits, le non-contrôle des produits d'importation, et la faible production agricole, prouvent l'irresponsabilité des autorités.

La CNSA note une augmentation du panier alimentaire en considérant certains produits : riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale. Le panier alimentaire des ménages haïtiens a augmenté à un rythme mensuel moyen de 12 % et de 98 % en glissement annuel. Selon l'institution, cette augmentation est causée par *« la dépréciation continue de la gourde par rapport au dollar américain, l'insécurité accrue limitant l'approvisionnement du marché, la hausse des prix et la persistance de la rareté du carburant ainsi que la mauvaise performance de la campagne agricole de printemps*[33] ». Les marchés les plus touchés par cette flambée des prix sont ceux de Port-au-Prince, Jacmel, Port-de-Paix, Ouanaminthe et Cap-Haïtien**.** De plus, elle estime que « de septembre 2022 à février 2023, 4,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, dont environ 19 200 personnes en situation de catastrophe alimentaire, notamment à Cité Soleil[34] ».

Le pays fait face à un taux d'insécurité alimentaire débordante. Cette situation est en partie la conséquence de la prise en otage de la route de Canaan qui débouche sur plus de quatre (4) départements, sans oublier la zone de la Plaine du Cul-de-Sac qui devient malheureusement un bastion de bandits. Certaines zones connues autres fois comme des terres fertiles (dont le département de l'Artibonite) en matière de production agricole sont délaissées. Une telle réalité appauvrit davantage les familles haïtiennes déjà en grande difficulté à répondre aux besoins du quotidien. Le droit à l'alimentation du peuple haïtien est bafoué et piétiné.

[33] CNSA, *Bulletin #4 : Panier alimentaire et conditions de sécurité alimentaire*, Décembre 2022, p.1, [en ligne], URL : https://www.cnsahaiti.org/, téléchargé le 2 janvier 2023.
[34] CNSA, *Bulletin #4 : Panier alimentaire et conditions de sécurité alimentaire, op.cit.*

## *5.4.* LE DROIT À LA SANTÉ


Crédit photo : CHANDAN KHANNA

L'état de notre système de santé ne semble guère intéresser l'État haïtien. En effet, depuis plusieurs années, le budget alloué à la santé ne répond pas aux exigences et besoins des personnels de santé. D'ailleurs, le premier ministre de facto, le Dr. Ariel HENRY a même reconnu cette insuffisance budgétaire[35] qui affecte la prise en charge des patientes et patients. Pour l'année 2022, des citoyens et citoyennes ont payé de leur vie l'irresponsabilité des autorités actuelles. En effet, dans bien des cas, ils/elles sont décédés-es dans des hôpitaux publics à cause de manque de matériels médicaux[36]. Outre cela, le personnel médical haïtien a continué, durant toute l'année, à réclamer de meilleures conditions de travail. En vue de faire entendre leur revendication, ces protagonistes ont entamé plusieurs journées de grèves, notamment à Port-au-Prince et au Cap-Haitien[37].

Par ailleurs, la situation d'insécurité qui règne dans le pays a également causé beaucoup d'arrêts de travail dans certains hôpitaux un peu partout à travers le pays. En effet, plusieurs cas de kidnappings des personnels soignants ont été enregistrés durant l'année 2022[38.] Malheureusement, pour faire entendre leur voix, des hôpitaux ont dû fermer leurs portes pendant plusieurs jours pour réclamer la libération d'employés kidnappés. L'Hôpital des **MSF** de Drouillard, à Cité soleil, a dû également fermer temporairement ses portes à cause de l'insécurité qui règne dans la zone[39]. Ce qui est venu renforcer le manque d'accès aux soins de santé de la population haïtienne.

---

[35] Mr Ariel HENRY a fait cette déclaration lors d'une cérémonie spéciale à l'occasion de la journée mondiale de la santé, le jeudi 7 avril 2022.

[36]Vantbef info, *Dysfonctionnement du service de dialyse à l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH),* mai 2022, [document internet], URL : https://vantbefinfo.com/sante-le-probleme-de-dialyse-refait-surface-a-lhopital-de-luniversite-detat-dhaiti/>, consulté le 10 novembre 2022.

[37]Vantbefinfo. *Grève à l'hôpital général : La FEDOFEDH dénonce l'insouciance des autorités haïtiennes,* février 2022, [document internet], URL : https://vantbefinfo.com/greve-a-lhopital-general-la-fedofedh-denonce-linsouciance-des-autorites-haitiennes/>,consulté le 3 mars 2022.

[38]Le 17 mars 2022, le personnel de l'hôpital Saint-Nicolas de Saint-Marc, dans le département de l'Artibonite, a observé un arrêt de travail pour réclamer la libération d'un agent de sécurité.

[39]Dans le communiqué annonçant la suspension des activités dans ce centre, MSF dit qu'elle condamne toutes les formes de violences exercées contre les secours médicaux, ses patients et les membres de son personnel". Haïti Standard, *Cité Soleil (Ouest) : l'organisation Médecins sans frontières annonce la suspension de ses activités à*

Plusieurs épidémies mineures ont également fait leur apparition durant l'année. Plusieurs personnes dont des enfants, ont été frappées par des maladies de la peau s'apparentant aux maladies de grattelle et de la gale. Le point commun entre les différentes localités qui ont eu des cas similaires fut l'absence d'eau potable, d'assainissement et de toilettes répondant aux exigences sanitaires**.**

De plus, la situation chaotique liée à la pénurie de carburant qu'a connu le pays a rendu encore plus complexe le fonctionnement du système sanitaire qui était déjà précaire. De nombreux matériels et de ressources médicales nécessitent quotidiennement de l'électricité. Or l'absence d'énergie électrique a affecté considérablement le fonctionnement des hôpitaux. De surcroît, elle a également causé le décès de plusieurs personnes.

Par ailleurs, l'une des conséquences majeures de la crise sécuritaire a été la résurgence du choléra dans la commune de Cité Soleil durant les périodes de p*ays lock*, lors des mouvements de protestation contre la montée des prix du carburant. Si, en février, les autorités sanitaires se félicitaient de n'avoir pas enregistré depuis plus de trois (3) ans aucun cas de choléra. Les évènements de septembre 2022 qui a privé plusieurs citoyens d'eaux potables et augmenté la crise alimentaire dans le pays, a facilité la remontée du Choléra. Dans une mise à jour sur la situation épidémiologique du 28 décembre 2022, le **MSPP** a fait état de 20 320 cas suspects, de 1 427 cas confirmés, de 17 440 de cas hospitalisés, de 251 cas de décès institutionnels et de 126 cas de décès communautaires[40].

## 5.5. DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN

Le droit à un environnement sain est une condition nécessaire à la réalisation d'autres droits humains tels que le droit à la vie, à l'alimentation, à un niveau de vie suffisant. En effet, sans un cadre environnemental propice, il devient difficile voire impossible de jouir de certains droits. Donc il est nécessaire que chaque individu puisse vivre dans un



Crédit photo : Internet

*Drouillard*, avril 2022, lien URL disponible : https://haitistandard.com/cite-soleil-ouest-lorganisation-medecins-sans-frontieres-annonce-la-suspension-de-ses-activites-a-drouillard/>, consulté le 23 décembre 2022.

[40] Mise à jour du MSPP sur la situation épidémiologique ayant trait au choléra. Rapport N0 89 du 29 décembre 2022. [En ligne], https://www.mspp.gouv.ht/wp-content/uploads/Sitrep-cholera_29_D%C3%A9cembre-2022.pdf, consulté le 2 janvier 2023.

environnement favorable à sa santé et à son bien-être.

Ce droit trouve son expression juridique dans le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels (PIDESC), dans le point relatif au droit à la santé, ou il est mentionné que tous les États doivent assurer la réalisation du droit à la santé en assurant, entre autres l'amélioration de tous les aspects de l'hygiène du milieu[41] ; ainsi que dans le Protocole de San Salvador et par l'instauration du mandat des Procédures spéciales des Nations Unies concernant les droits humains et l'environnement.

Depuis plusieurs décennies, Haïti fait face à une crise environnementale grave. Malheureusement, au cours de l'année 2022, la question environnementale a été complètement marginalisée par les autorités en place. Comme si les problèmes environnementaux n'étaient pas aussi urgents à traiter que les autres problèmes. Or Haïti reste un pays vulnérable face aux catastrophes naturelles (cyclones, séismes…). Aucune mesure n'a été prise pour adresser les problèmes tels que le déboisement, la vulnérabilité du pays face aux changements climatiques, la prolifération des bidonvilles, les constructions dans les zones à risques, la gestion des déchets... Sur ce dernier point, plus d'un se plaint de la prolifération des montagnes d'immondices dans certaines villes telles que Port-au-Prince, Delmas, Tabarre Cité-soleil, Cap-Haitien, Les Cayes, pour n'en citer que celles-ci. Les institutions tels que le Ministère de l'environnement, le Ministère des travaux publics, le CNE, semblent renoncer à leurs missions.

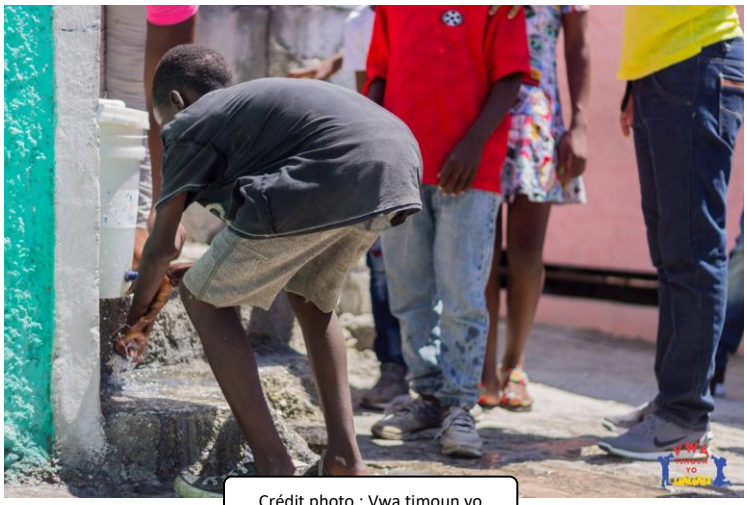
## VI. DROITS HUMAINS SPÉCIFIQUES

Les droits humains spécifiques concernent les droits des enfants, les droits des personnes handicapées, les droits des femmes et ceux des migrants-tes. Dans le cadre de ce chapitre, Défenseurs Plus met l'accent sur les droits des enfants, particulièrement la situation des enfants qui sont victimes dans les conflits armées, les enfants rapatriés de la République dominicaine. Dans celle concernant les droits des personnes handicapées, l'accent est mis sur le problème d'intégration de cette catégorie dans la société haïtienne tout en prenant en compte la nécessité d'inclure l'écriture braille et la langue des signes dans le curriculum scolaire. Dans la rubrique des droits des femmes, l'accent a été mis sur leur vulnérabilité et leur stigmatisation. Et pour finir, dans la rubrique des

[41]Voir le point b de l'alinéa 2, de l'article 12 du Pacte International relatif aux droits économiques sociales et culturels. Adopté et ouvert à la signature, à la ratification et à l'adhésion par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2200A(XXI) du 16 décembre 1966. Entrée en vigueur le 3 janvier 1976.

droits des migrants et migrantes, la déportation massive des Haïtiens-nes de la République Dominicaine et des Etats-Unis d'Amériques est abordée.

## 6.1. DROITS DES ENFANTS



Crédit photo : Vwa timoun yo

Les enfants, en raison de leur âge et de leur vulnérabilité, méritent une protection spéciale. Les droits des enfants sont une branche des droits humains visant la protection des enfants en tant qu'être humain. Ils ont droit à la protection, à l'identité, à la satisfaction de leurs besoins alimentaires fondamentaux, à l'éducation, à des soins de santé, aux loisirs ect. Un renforcement du cadre légal est nécessaire afin d'améliorer l'environnement protecteur des enfants. Malgré les efforts déployés au cours de l'année 2022 par les organisations nationales et internationales, le non-accès à l'éducation, les cas d'abus, d'instrumentalisation, d'exploitation, de violence ou d'abandon des enfants continuent d'être un frein au développement et au bien-être de la population haïtienne en général, des enfants en particulier.

La protection des enfants est essentielle afin qu'ils puissent développer tout leur potentiel. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, reconnait que la maternité et l'enfance ont droit à une aide spécial. Deux (2) nouveaux devoirs de l'humanité envers les enfants y apparaissent : l'enfant doit-être protégé en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance, et il doit-être aidé en respectant l'intégrité de la famille[42].

**Les droits des enfants face aux gangs armées**

En effet, la situation actuelle du pays a un très grand impact sur la vie des enfants. L'insécurité monte ne flèche avec la montée en puissance des gangs. Cette situation constitue l'une des causes principales affectant les droits des enfants durant l'année 2022 écoulée. Selon une enquête du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle allant du 18 avril au 10 mai 2022, il est relaté l'impact des conflits armés sur l'éducation des enfants dans certains quartiers

[42] Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme adoptée le10 décembre 1948.

défavorisés des communes de Port-au-Prince, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Delmas, Ganthier, Pétion-Ville et Tabarre.

L'enquête révèle que sur 3 000 écoles ciblées, 290 soit (9.6%) ont été attaquées directement par des groupes armés, et 174 d'entre elles (60%) ont été victimes d'actes de vandalisme, entrainant des pertes de matériels, d'archives et de mobiliers. De plus, le rapport relate que sept (7) bâtiments scolaires ont été détruits totalement, 54 écoles ont été contraintes de fermer leurs portes pendant plusieurs mois, 239 n'ont pu fonctionner normalement, et 8% d'entre eux sont occupées par des gangs**.**

Pour sa part, l'UNICEF dans un communiqué de presse publié le 5 mai, précise que la violence des gangs aurait privé un demi-million d'enfants des salles de classe, les conflits armés entre les gangs dans la Plaine du Cul-de-Sac (Croix -des-missions\Butte Boyer, Shadda, Santo) poussent de nombreuses familles à se déplacer. Qui pis est, l'UNICEF rapporte que les enfants qui ne vont pas à l'école sont parfois recrutés par des gangs[43]. En effet, Défenseurs Plus a été informé que dans plusieurs quartiers du pays, des enfants sont recrutés par des chefs de gangs. Ils sont munis d'armes et de munitions et sont forcés de commettre des crimes.

**Les droits des enfants rapatriés**

Renvoyés en Haïti, les enfants migrants haïtiens restent marqués par les péripéties du voyage sur le continent américain. Ils sont témoins des différentes scènes de violences et de difficultés que leurs parents ont endurées tout au long de leur trajet pour atteindre les États-Unis d'Amérique, les pays de l'Amérique latine (Brésil, Chili, Mexique) et la République dominicaine. En avril 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a assuré l'accueil et l'assistance post-arrivée à 2 923 adultes et enfants migrants rapatriés en Haïti par voie aérienne et maritime à Port-au-Prince et Cap-Haïtien[44]. La Fondation « **Zanmi Timoun** » a répertorié plusieurs centaines de mineurs-res rapatriés sur la frontière Elias Pine, Belladère. **L'organisme affirme que durant l'année 2022, sur un totale de 976 enfants rapatriés de la République dominicaine, plus de 760 enfants sont non accompagnés, dont 121 filles.**

---

**[43]**Unicef, Haïti : *la violence des gangs pousse un demi-million d'enfants hors de l'école à Port-au-Prince*, mai 2022, [document internet], URL : https://www.unicef.org/haiti/communiqu%c3%a9s-de-presse/ha%c3%afti-la-violence-des-gangs-pousse-un-demi-million-denfants-hors-de-l%c3%a9cole, consulté le 2 décembre 2022.

[44] Haïti libre, *Haïti - Oim : 2,923 haïtiens rapatriés hors rd (avril 2022) 28 mai 2022*, [document internet], URL: https://www.haitilibre.com/article-36757-haiti-oim-2-923-haitiens-rapatries-hors-rd-avril-2022.html, consulté le 30 décembre 2022.

## 6.2. DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Haïti a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH) en 2009. Par conséquent, elle a exprimé sa volonté d'améliorer les structures et les services destinés à cette catégorie en collaboration avec les nombreux organismes internationaux. Cependant, aujourd'hui encore, les personnes vivant avec une déficience rencontrent de nombreux obstacles sociaux et structurels pour jouir pleinement des protections auxquelles elles ont droit.

Parmi les défis à surmonter, il y a le manque d'accès à l'éducation. Dans le contexte actuel, l'enseignement est l'outil permettant l'amélioration des individus sur le plan personnel et professionnel, quels que soient leur race, leur couleur, leur religion, et même leurs handicaps, ces conditions n'empêchent aucunement l'acquisition du savoir. Dans le cas concernant les personnes présentant une déficience visuelle en Haïti, cela ne devrait pas être un obstacle à l'apprentissage. Dans la mesure de disposer d'un enseignement spécialisé facilitant cet apprentissage aux déficients visuels, ainsi que des enseignants ayant tous les acquis possibles pour le transmettre.

Malheureusement, au cours de l'année 2022, on a assisté à l'ouverture d'une année académique de plus sans la prise en compte de l'écriture braille et la langue des signes dans le curriculum scolaire par le ministère de l'Éducation Nationale. Ce dernier doit prendre en compte des compétences particulières que le métier d'enseignant demande pour adapter les pratiques aux besoins et aux attentes des apprenants afin de leur assurer un bon apprentissage tout au long de leur vie.

De plus, l'accès à la santé, le manque de participation aux affaires politiques, le manque d'accès aux personnes handicapées à la justice, sont des stéréotypes et des pratiques discriminatoires qui constituent de véritables défis. Le comité des droits des personnes handicapées a indiqué que le nombre de personnes handicapées est estimé en Haïti à 10%, soit un million de la population.

En effet, peu de secteurs de la société haïtienne sont organisées de manière à faciliter leur intégration. Les salles de spectacles, les édifices publics, le transport en commun, les écoles, entres autres ne sont ni équipés ni aménagés de telle sorte qu'ils prennent en compte leurs besoins spécifiques.

Les autorités étatiques doivent faciliter et exiger l'inclusion des personnes vivant avec une déficience, dans toutes les sphères de la vie publique et politique. En renforçant la capacité des institutions étatiques concernées à mettre en œuvre des politiques publiques qui répondent adéquatement à leur mission.

## 6.3. DROIT DES FEMMES

L'année 2022 a été une année bouleversante dans tous les domaines. Les droits des femmes n'ont pas été exempts. Tout au long de l'année, des femmes et des filles sur tout le territoire ont été sujettes à des violences physiques, sexuelles, économiques …

Depuis des lustres, nous savons que l'économie haïtienne se repose en grande partie sur le secteur informel, lequel est composé majoritairement de femmes. Malheureusement, nombreuses commerçantes sont confrontées à de multiples difficultés, telle que l'insécurité dans plusieurs zones du pays qui a rendu l'achat et la vente des marchandises très difficiles. Certaines d'entre elles sont obligés de laisser leurs marchandises et ne plus y retourner sur les lieux. De cette manière, l'autonomisation et le pourvoir d'achat de ces femmes sont hypothéqués.

Les guerres entre les groupes armés dans certains quartiers se trouvant dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont provoqué de nombreuses victimes de violences sexuelles dont des viols collectifs et répétés. Un rapport conjoint publié par Binuh et HCDH, rapportent que lors des affrontements entre les gangs « G9 an Fanmi e alye » et « G pèp » 53 femmes et filles ont été victimes de viols collectifs. De plus, l'accès immédiat aux soins médicaux et psychosociaux adéquats pour les victimes n'est pas garanti[45]. Durant les mois de mai et d'avril, plusieurs femmes ont été victimes de viols collectifs parmi les nombreuses victimes enregistrées lors des affrontements entre gangs rivaux à la Croix-des-Missions. Donc le phénomène des gangs en Haïti constitue de nos jours un handicap majeur au bien-être des femmes et à la bonne marche de la société.

Par ailleurs, des cas de violences basées sur le genre ont continué à avoir lieu sur le territoire haïtien. Les auteurs de ces actes de violences profitent de la passivité des acteurs judiciaires à répondre de leurs missions. Dans les zones éloignées, elles n'obtiennent aucune aide et sont victimes le plus souvent de la part des membres de leur famille.

## 6.4. DROITS DES MIGRANTS

[45] Rapport conjoint publié le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Violence sexuelle à Port-au-Prince Une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur (sommaire exécutif), octobre 2022,* [en ligne], URL : *https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-10/20221014-summary-Report-on-Sexual-Violence-haiti-fr.pdf, téléchargé le 5 décembre 2023.*

La crise politique que traverse le pays depuis plusieurs années, augmente les cas de migration haïtienne dans le monde. Selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM) qui prend en charge les migrants refoulés en Haïti, les États-Unis se classe en première position parmi les pays qui font le plus de déportations par voies maritime et aérienne, suivis de Bahamas en deuxième position, Cuba en troisième, et les Îles Turques et Caïques qui arrivent juste en quatrième position. 11 620 personnes ont été déportées au cours des quatre premiers mois de l'année 2022. D'après l'OIM, 74% viennent des États-Unis, soit 8 544, 13% du Bahamas, avec 1 505 rapatriés, et 9% de Cuba, avec 1 057 expulsés. Il y a également les îles Turques et Caïques qui ont expulsé 468 Haïtiens[46]. En route pour partir sur des terres étrangères, ils sont victimes de toutes sortes d'injustice et certains sont noyés dans la mer comme le cas d'environ 75 migrants qui se trouvaient dans un bateau à Port au Rico[47]. De plus, plusieurs bateaux sont interceptés par les autorités américaines. Arrivés à destination, ces migrants sont arrêtés, mis en prison et déportés. La garde côte américaine précise que durant les six (6) premiers mois de l'année 2022, ils ont fait 18 voyages pour le Cap-Haitien, sans compter ceux de Port-au -Prince[48].

Dans un rapport d'Amnesty International[49], publié en septembre 2022 à l'occasion du premier anniversaire des évènements survenus sur le pont Del Rio entre le Mexique et les États-Unis, il est précisé que selon des témoignages recueillis, les autorités des États-Unis ont placé illégalement en détention au moins cinq (5) femmes enceintes, en dehors d'une évaluation de leurs besoins médicaux. Et des enfants en bas âge, ont été séparés de leurs parents à plusieurs reprises, en violation des dispositions du droit international qui protègent les intérêts de l'enfant. Ce rapport conclut que « *les Haïtiens-nes font l'objet de préjudices spécifiques liés à une discrimination contre les personnes de couleur de peau noire et fondés sur la nationalité. Il présente suffisamment d'éléments montrant que le racisme à l'égard de ces personnes, est ancré dans le système d'immigration des États-Unis* ».

En République dominicaine, il n'y a pas de cas vulnérables pour la déportation, que ce soit femmes enceintes, femmes nourrisses, enfants. Les détenus-es ont sont emmené-es dans des camions et des bus de l'armée et de l'immigration vers le centre d'accueil où ils ont été purgés.

[46] Chiffres d'OIM, Migration: 8544 Haïtiens expulsés des États-Unis depuis le début de l'année - Haiti24

[47] Ils ont récupéré 49 dont 11 morts et 38 survivants, enterrés le 15 juin 2022.

[48] Sur les ondes de la voie de l'Amérique (Voa)

[49] Synthèse du rapport de Amnesty international, synthèse du rapport de Amnesty international, *« ILS NE NOUS ONT PAS TRAITES COMME DES ETRES HUMAINS ». Actes de torture et autres mauvais traitements à caractère racial et liés à la situation migratoire contre les haïtien·ne·s cherchant refuge aux Etats-Unis, septembre 2022. Version pdf.*

Des femmes enceintes à la recherche de soins de santé ont été rapatriées en Haïti en dépit des appels lancés pour éviter ce genre de scénario. Dès le début de l'année, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies (ONU) a fait appel à la République dominicaine pour mettre un terme aux déportations des femmes enceintes haïtiennes[50]. Il a été recommandé également que leur protection soit assurée contre la violence et la discrimination fondées sur le genre, et que des permis de résidence permanente soient accordés aux femmes haïtiennes dont les enfants sont nés et élevés dans le pays. En vue de maintenir leur droit à la vie familiale, conformément aux conventions internationales.

Des dizaines de milliers d'haïtiennes continuent d'accoucher chaque année en République dominicaine. Selon les registres du Service National de Santé (SNS) de septembre 2021 à juin 2022 (9 mois), le réseau public dominicain a enregistré 100 128 naissances dont 31 935 de mère haïtiennes (31,9%) et 295 naissances d'autres nationalités (0.3%). Par ailleurs, de janvier à juin 2022, le réseau des hôpitaux publics dominicain fait état de 53 344 naissances au total dont 36 720 (68,8%), ont été enregistrées chez des mères dominicaines et 16 459 (30,9%) chez des mères haïtiennes[51]. Selon le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU (OCHA), plus de 108 mille migrants-tes ont été rapatriés-es de force de la République dominicaine au cours de l'année 2022.

Donc, dans presque tous les cas de déportations des migrants et migrantes, leurs droits ne sont pas respectés, si l'on se réfère à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme[52] ainsi qu'aux pactes mondiaux sur les migrations[53] et à la Convention américaine relative aux droits de l'Homme. La protection des droits humains est internationale. De ce fait, les États ont l'obligation de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits des migrants-es[54].

## VII. CONCLUSION

Ce rapport est élaboré dans un contexte où le pays continue à sombrer dans l'inconstitutionnalité avec aucun espoir d'élections pour y remédier. Ce qui en conséquence, fait obstacle à la jouissance des droits naturels des haïtiens et haïtiennes. L'année 2022 a été une année de plus où l'État haïtien

[50] Les Nations Unies demandent à la République dominicaine de cesser l'expulsion des femmes enceintes haïtiennes (vantbefinfo.com)

[51] Haïti - Santé : Des dizaines de milliers d'haïtiennes continuent d'accoucher chaque année en République Dominicaine - HaitiLibre.com : Toutes les nouvelles d'Haïti

[53] Ce pacte est promu par l'organisation des Nations Unis (ONU) le 10 décembre 2018
[54] Droit international des migrations.

n'a pas pu garantir les droits humains. Dans ce rapport, est reflétée une triste réalité de la situation des droits humains. Quelques faits ont pu être relatés pour rappeler au gouvernement de facto, que le respect des droits humains et de la Constitution est nécessaire pour la légitimité d'un gouvernement.

Par rapport aux droits civils et politiques nombreux faits ont été relatés, tels que : le renforcement de l'insécurité, en constatant le renforcement des anciens gangs armés et la création d'autres ; les massacres, les assassinats et les enlèvements ; les conflits entre les gangs armés qui ont poussé des milliers de personnes à fuir leur domicile ; l'incapacité des autorités policières et judiciaires à réduire le taux d'impunité ; les détenus-es et d'autres justiciables qui n'ont pas eu accès à la justice ; et les violences policières qui ont été enregistrées dans plusieurs manifestations.

En ce qui concerne les droits sociaux, économiques et culturels, le rapport a pris en compte : l'accès à l'éducation où certains élèves et étudiants ont fui l'insécurité ; l'accès aux soins de santé ; le droit à l'alimentation de la population haïtienne et la situation environnementale du pays marquée par l'insalubrité.

Pour les droits humains spécifiques, nos observations montrent que les enfants n'ont pas été considérés comme des êtres vulnérables qui méritent d'être protégés ; des femmes ont subi plusieurs formes de violences ; les personnes vivant avec un handicap ont été une fois de plus abandonnées, et les migrants ont connu une année difficile en terre étrangère.

Les violations prises en compte dans ce rapport n'ont pas été le souci des autorités étatiques. Défenseurs Plus, dans sa mission de promouvoir et défendre les droits humains pour parvenir à un véritable État de droit démocratique, veut rappeler que le non-respect de la Constitution et les violations des droits humains, corrompt l'essence même de cette société dite démocratique promut le lendemain du régime duvaliériste. En ce sens, les recommandations suivantes sont adressées aux autorités actuelles dans le but d'améliorer la situation des droits humains pour l'année 2023.

## VIII. RECOMMANDATIONS

### ❖ Droits civils et politiques

Pour les Droits civils et politiques, il convient aux autorités étatiques de :

- Rendre opérationnel l'armée d'Haïti afin qu'elle puisse supporter la PNH dans la lutte contre les groupes armés et assurer la sécurité nationale ;

- Renforcer de manière institutionnelle et matérielle la Police Nationale d'Haïti afin qu'elle puisse assurer la protection des vies et des biens dans le pays ;
- Renforcer les institutions judiciaires afin de parvenir à sanctionner les assassins et agresseurs des personnes victimes et d'assurer l'équilibre démocratique dans le pays;
- Combattre sans réserve l'impunité et sanctionner les policiers, policières auteurs-res des représailles sur les manifestants ;
- Enquêter sur les cas de policiers et policières assassiné-es dans l'exercice de leur fonction et accompagner les membres de leurs familles;
- Garantir la sécurité des citoyens, citoyennes en mettant fin aux opérations des gangs armés
- Enquêter sur les allégations du Canada et des Etats Unis contre des personnalités de la classe politique et du secteur des affaires en rapport avec les actes de banditisme et de criminalité.

❖ **Droits économiques sociaux et culturels**

Pour les droits économiques, sociaux et culturels, il convient aux autorités étatiques de :

- Créer un climat favorisant le fonctionnement des écoles sur toute l'étendue du territoire national afin d'avoir une école républicaine ;
- Augmenter le quota du secteur éducatif dans le budget national afin de favoriser la reconstruction et la construction des établissements scolaires ;
- Réorganiser le secteur agricole haïtien afin de permettre aux paysans de participer à la vie économique du pays;
- Prendre le contrôle du territoire y compris la rentrée du Grand Sud et la partie Nord de la capitale ;
- Mettre un prêt accessible et disponible à tous les agriculteurs à un taux ne dépassant pas 0,5% afin de combattre l'insécurité alimentaire;
- Répondre aux revendications du personnel médical avec de meilleures conditions de travail et un salaire décent, en raison de l'inflation ;
- Fournir les matériels nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux publics et des centres de santé et avoir un contrôle régulier sur les hôpitaux publics
- Rendre disponible dans les pompes à essence les produits pétroliers et prendre des dispositions nécessaires pour éviter le marché noir ;
- Exiger l'amélioration des conditions de travail des ouvriers et ouvrières et d'autres sous-secteurs de l'économie haïtienne.

❖ **Droits Humains Spécifiques**

Pour les droits humains spécifiques, il convient aux autorités étatiques de :

- Assurer la protection des enfants et les protéger contre les gangs et toutes autres formes de violence dans le pays ;
- Prendre en charge les enfants rapatriés en garantissant leur réinsertion sociale et garantir leur droit à l'éducation ;
- Assurer la prise en charge des enfants dans les quartiers populaires afin de réduire la délinquance juvénile dans le pays ;
- Assurer la prise en charge des femmes victimes de violences ;
- Sensibiliser les femmes victimes à porter plainte ;
- Mette en place l'accompagnement psychologique afin de permettre aux victimes de remonter la pente.

## DOCUMENT CONSULTÉS


- Amnesty international .Synthèse du rapport « ILS NE NOUS ONT PAS TRAITÉS COMME DES ETRES HUMAINS ». Actes de torture et autres mauvais traitements à caractère racial et liés à la situation migratoire contre les haïtien.nes cherchant refuge aux États-Unis, septembre 2022.
- CNSA, *Bulletin #4 : Panier alimentaire et conditions de sécurité alimentaire,* Décembre 2022.
- FAO. Des niveaux de faim catastrophiques enregistrés en Haïti pour la première fois, Octobre 2022,
- International Crisis Group, De nouvelles lignes de bataille déchirent Haïti sur fond d'impasse politique, 27 juillet 2022.
- Institut haïtien de statistique et d'informatique, L*es comptes économiques en 2022, Décembre 2022, p.11, Direction des statistiques économiques*
- Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'Homme, Paris, 1948
- Nations Unies, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, New York, 1976.
- Nations Unies, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, New York, 1976
- Organisation des États Américains, Convention américaine relative aux droits de l'Homme, Costa Rica, 1969.
- Parlement haïtien, Constitution de la République d'Haïti, Port-au-Prince, Presses Nationales, 1987.